

INFOS



PERRIGNY

MAI 2023 • n° 130 • www.perrigny.fr



LE MOT DU MAIRE

Chères habitantes, chers habitants,

Au cours des mois de mars et d'avril, le Conseil Municipal a débattu des orientations budgétaires 2023 et a voté le budget annuel.

C'est dans une période contrainte et compliquée que nous avons élaboré ce nouveau budget communal. La hausse du coût de l'énergie, la hausse des coûts en général vont fortement impacter nos dépenses de fonctionnement. Le conseil municipal n'a pas souhaité augmenter le taux d'imposition communal cette année, en raison de l'inflation déjà subie par les ménages.

Concernant nos investissements, nous souhaitons continuer sur des projets structurants comme le cheminement doux Route des Terres et Vignes. Avec le Conseil Départemental, nous avançons également sur le projet du rond-point des RD158 et RD31.

Conformément à la feuille de route du projet de territoire de la Communauté de l'Auxerrois, nous aborderons, cette année, le volet urbanisme avec les premières phases d'étude du PLUIHM (Plan Local d'Urbanisme Intercommunal, Habitat et Mobilité).

Explications relatives au PLUIHM :

L'urbanisme, véritable clé en matière d'aménagement du territoire, et plus précisément les documents qui le définissent à notre échelle, sont en perpétuelle évolution. Pour rappel, l'ancien Plan d'Occupation des sols (POS) a laissé place au Plan Local d'Urbanisme (PLU) qui devra, conformément aux décisions gouvernementales, s'incliner devant le PLUIHM.

Il s'agit d'une vision globale, à l'échelle de l'intercommunalité, ayant pour principal objectif de définir stratégiquement les caractéristiques et enjeux du territoire dans son ensemble. L'habitat, la préservation de la biodiversité, la mobilité, le développement économique, les lieux de vie partagés, la place de l'agriculture seront au cœur des préoccupations des élus intercommunaux.

Concrètement, le PLUIHM détermine les possibilités de construction et d'usage des sols sur l'ensemble des communes d'un territoire. Il doit être l'outil de traduction spatiale de chaque projet communal. C'est dans cet état d'esprit que les élus ont décidé d'élaborer un Plan Local d'Urbanisme (PLU) à l'échelle intercommunale lors de la séance du Conseil Communautaire du 31 mars 2022.

Éloignés de la crise sanitaire, nous pouvons aborder le printemps et l'été avec plus de sérénité. Cependant, nous devons rester vigilants surtout si des phénomènes de fortes chaleurs aggravent le manque d'eau déjà présent.

Plus joyeusement, vous pourrez découvrir dans ce magazine les nombreuses et nouvelles manifestations qui vous sont proposées.

Il me reste à vous souhaiter une bonne lecture et un bel été.

Bien à vous

Le Maire
Emmanuel CHANUT

**LIEN VERS
LE PLU :**



Directeur de la publication : Emmanuel Chanut • **Rédacteur en chef :** Richard Lécolle • **Photos et rédaction :** Commission Communication • **Mise en page et Impression :** Voluprint • **Dépôt légal :** Mai 2023

CÉRÉMONIE DU 8 MAI

La commémoration de la victoire des forces alliées sur l'Allemagne nazie et la fin de la Seconde Guerre mondiale en Europe s'est tenue ce 8 mai sous la conduite de monsieur le Maire, Emmanuel Chanut, entouré des conseillers municipaux, des habitants et de notre porte-drapeau, Jean Calmus. La gendarmerie était également représentée. Une gerbe a été déposée pour rendre hommage aux soldats morts pour la France. Une minute de silence puis La Marseillaise ont clôturé cette cérémonie. De retour à la mairie, la matinée s'est achevée par un vin d'honneur à la Salle des Mariages.



REMISE DE MÉDAILLE

Monsieur le Maire, en présence des conseillers municipaux, a eu le plaisir de remettre la médaille du travail à Marie-Pierre Andrieu, secrétaire-comptable à la mairie de Perrigny. Cette médaille vient récompenser son engagement de plus de 20 années au service de la collectivité et souligne sa contribution au bon fonctionnement du service administratif. Le maire salue son professionnalisme et sa rigueur, ainsi que sa disponibilité et son sens du service public. Marie-Pierre a été chaleureusement applaudie par l'équipe municipale, lors du verre de l'amitié offert pour l'occasion, en petit comité pour respecter son souhait.



PLATEFORME DE REPIT

OASIS 89 est un dispositif dédié aux aidants du département de l'Yonne, afin de les soutenir et de favoriser le maintien à domicile de leurs proches.

Sont proposés :

- 10 interventions par an, sans coût pour l'usager, par une Assistante de Soins en Gériatrie et/ou une Psychologue,
- des rendez-vous au bureau central ou aux antennes-relais,
- des activités extérieures,
- des formations,
- un suivi personnalisé,
- un accompagnement structuré grâce à des partenariats locaux fournis et cohérents.

Adresse : Résidence du Carré Pâtisier 7 avenue de Lattre de Tassigny 89000 AUXERRE

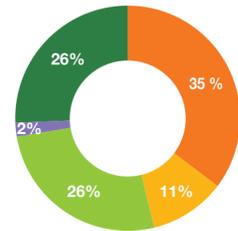
Téléphone : 03 86 72 25 18

Email : secr-repit@mdry.fr

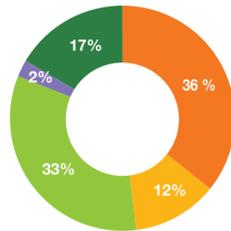
Site Web : <http://www.mdry.fr>

FINANCES

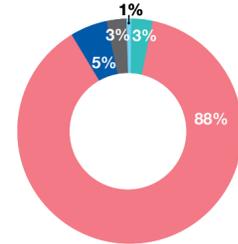
Dépenses de fonctionnement 2022



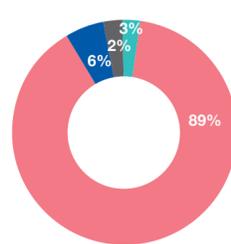
Budget dépenses de fonctionnement 2023



Recettes de fonctionnement 2022



Budget recettes de fonctionnement 2023



Le montant des recettes et des dépenses de fonctionnement, dans le résultat 2022 comme dans le budget 2023, est d'environ 1,1 million d'euros.

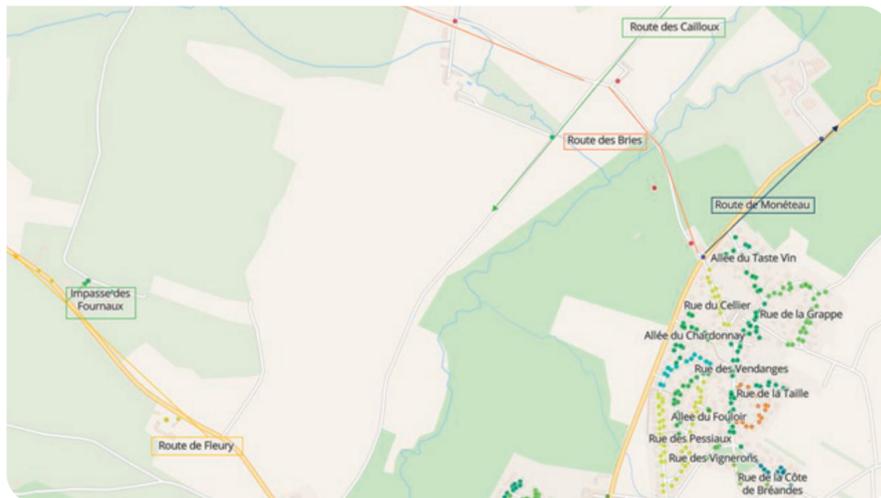
- Charges de personnel
- Autres charges de gestion courante
- Charges à caractère général
- Intérêt de la dette
- Epargne brute

- Impôts et taxes
- Dotations et participations
- Autres produits de gestion courante
- Produits exceptionnels
- Produits services du domaine

NOUVEAUX NOMS DE RUES

Afin de faciliter la distribution du courrier et l'intervention des secours, des noms de rues ont été attribués aux lieux-dits de la commune. Dans l'ordre alphabétique : Allée du Pré des Ormes, Chemin de Mocquesouris, Chemin du

Tacot, Impasse des Fournaux, Route d'Auxerre, Route de Fleury, Route de Monéteau, Route de Montboulon, Route de Saint-Georges, Route des Bries, Route des Cailloux, Route des Clos Pussins, Route de la Montagne.



POINT SUR LES TRAVAUX

Rénovation de l'éclairage public :

L'installation des nouveaux luminaires à leds est terminée. L'entreprise DRTP missionnée par le SDEY (Syndicat Départemental d'Energies de l'Yonne) est actuellement dans une phase de mise au point, étape nécessaire avant de pouvoir nous permettre d'exploiter complètement ce nouvel équipement. En effet, cette rénovation n'est pas qu'un simple changement de luminaire mais elle s'accompagne d'un nouveau mode de gestion de l'éclairage public. Chaque point lumineux pourra être télégéré individuellement à distance via un système communicant appelé « City Touch ». Ce système permet d'avoir la maîtrise totale à distance de l'éclairage de chaque point (allumage, extinction, niveau d'éclairage...) via un logiciel de gestion. Nous pouvons espérer de belles économies d'énergie (de l'ordre de 50 à 70%) tout en optimisant l'efficacité de l'éclairage public. De plus, le coût de cette rénovation inclut une maintenance pendant 5 ans.

Installation d'une borne de rechargement VE :

Une borne rapide a été implantée sur le parking de la salle polyvalente, elle devrait être mise en service très bientôt.



Aménagement voie douce Route des Terres et Vignes :

Les dossiers de demande de subvention DETR (Etat) et Conseil Départemental sont déposés. Nous devrions obtenir une réponse d'ici fin juin. Si comme nous l'espérons, nous obtenons le soutien financier attendu, peut-être que les travaux pourraient se faire avant la fin de l'année. Encore beaucoup de conditionnel pour ce projet mais aussi beaucoup d'espoir !

Réparation du toit de l'église :



L'entreprise STE est intervenue en Décembre 2022 pour remplacer les zingueries défectueuses à l'origine des infiltrations dans l'église. Elle a également repris une partie des façades et effectué un démoissage de la toiture. Un nouveau devis a été validé récemment pour rénover 28 mètres linéaires de faitage qui ont été détectés à prévoir lors de cette 1ère intervention. Ces travaux vont se faire très prochainement.

Autres investissements déjà prévus en 2023 :

- Installation d'une alarme aux écoles et à la mairie
- Remplacement de la porte d'entrée de la mairie (accès PMR)
- Achat de 2 tondeuses pour les Services Techniques

BIBLIOTHÈQUE DE SAINT-GEORGES

La médiathèque est ouverte à tous. Lecture et consultation sur place en libre accès. Son fonds propose plus de 20 000 documents : livres, revues, BD, mangas, DVD, livres-audio, CD...

Pour l'emprunt, une adhésion annuelle est requise, sur présentation d'un justificatif de domicile et d'une pièce d'identité et en s'acquittant du tarif en vigueur.

Au 1er juillet 2022 :

- 20 euros par an pour 2 adultes maximum par foyer,
 - 10 euros par an par enfant mineur.
- Le nombre d'emprunts n'est pas limité, à l'exception des nouveautés.

LA CULTURE, L'IMAGINATION ET LE RÊVE... NE CONNAISSENT PAS LA CRISE !



21 Grande Rue
89000 SAINT-GEORGES-SUR-BAULCHE

Contacts

Tél: 03.86.94.20.78

Mail : mediatheque@stg89.fr

Site : <http://stgeorges.bibenligne.fr>

Blog : <http://biblog-89.blogspot.com>

Horaires d'ouverture

- En période scolaire :
Du lundi au samedi de 14 h à 18 h
Mercredi matin de 10 h à 12 h
- Pendant les congés scolaires :
Fermé le mercredi matin
- En juillet et août :
Du lundi au vendredi de 14 h à 18 h.

ARBRE DE LA LIBERTÉ



L'arbre situé sur la place de la Liberté est mort. Il a été remplacé en mars dernier par un nouveau. L'ancien avait été planté il y a plus de 30 ans et représentait un symbole pour notre commune.

Le choix s'est porté sur un Lilas des Indes ou *Lagerstroemia Indica*.

CONCOURS DES MAISONS FLEURIES

Comme chaque année, un concours des maisons fleuries sera organisé en 2023.

Toute personne ayant déjà participé au concours se verra proposer une inscription automatique pour l'année 2023, avec la liberté de la refuser.

Les inscriptions de nouveaux candidats fleuristes sont vivement encouragées. Il suffit de communiquer ses coordonnées au secrétariat de la Mairie. Le règlement est disponible sur demande ou sur le site internet de la commune.

Le jury passera deux fois, début juillet et fin août. Les récompenses seront :

- 1^{er} prix : un bon d'achat d'une valeur de 100 euros.
- 2^{ème} prix : un bon d'achat de 75 euros.
- 3^{ème} prix : un bon d'achat de 50 euros.
- 4^{ème} et 5^{ème} prix : un bon d'achat de 25 euros.

Tous les inscrits ainsi que les prix spéciaux recevront un petit présent. Les récompenses seront remises aux lauréats à l'occasion des vœux du Maire de l'année suivante.

A vos plantations...

La Commission Fleurissement.



ARRÊT DES COMMUNICATIONS CUIVRE EN 2025

Orange prévoit de fermer le réseau cuivre à l'horizon 2030 au niveau national. Cette fermeture est échelonnée de 2023 à 2030. Pour certaines communes

VOUS ÊTES TOUS CONCERNÉS : PARTICULIERS, ENTREPRISES, ADMINISTRATIONS
Pour éviter la coupure de vos services, prenez dès maintenant contact avec votre opérateur ou celui de votre choix pour qu'il vous accompagne.



NUMÉROS UTILES

	SAMU	15
	POLICE	17
	POMPIERS	18
	TOUTES URGENCES <small>Numéro prioritaire, européen et fonctionne avec mobiles et fixes</small>	112
	SMS OU FAX <small>Pour les personnes ayant des difficultés à parler ou à entendre</small>	114

Numéros d'urgence contre les violences intra-familiales : 3919 ou 17 ou 114 par SMS

VOUS ÊTES VICTIME OU TÉMOIN DE VIOLENCES, APPELEZ LE



Hôpital AUXERRE : 03.86.48.48.48
SOS Médecin AUXERRE : 0.820.89.00.00
Centre anti-poison Région Bourgogne : 03.83.22.50.50

Accueil sans abri : 115
Unité Territoriale de Solidarité de l'Auxerrois : 03.86.49.58.00

CIDFF d'Auxerre (Centre Information sur les Droits des femmes et des Familles) : 03.86.42.00.50

ADAVIRS d'Auxerre (Association Départementale d'aide aux victimes d'Infraction) : 03.86.51.66.14

ANPAA d'Auxerre (Association Nationale Prévention Alcoolologie & Addictologie) : 03.86.51.46.99

Caisse Allocations Familiales : 0.810.25.89.10

Sécurité sociale : 3646

Préfecture d'Auxerre : 03.86.72.79.89

Épicerie solidaire de l'Auxerrois : 09.82.36.19.15

MDPH Perrigny (Maison Départementale des Personnes Handicapées) : 03.86.72.89.72

ADIL 89 (Association Information Logement) : 03.86.72.16.16

STATIONNEMENT SUR LES TROTTOIRS

Nous constatons régulièrement des stationnements de véhicules sur les trottoirs, ces stationnements sont souvent gênants, et parfois même des sources d'insécurité pour les autres usagers mais aussi pour les piétons et les cyclistes.

Il est rappelé que le stationnement des véhicules sur les trottoirs est interdit, il s'agit d'une infraction au code de la route (Article R417-11) passible d'une amende forfaitaire de 135 € pouvant être majorée à 375 €. Si le stationnement est considéré comme dangereux, la sanction est un retrait de 3 points du permis de conduire (pouvant aller jusqu'à l'immobilisation et la mise en fourrière du véhicule).

STATIONNEMENT GÉNANT



Merci de respecter cette règle légale mais aussi de savoir vivre pour le bien de tous.

REPRISE DU MARCHÉ DE PRODUCTEURS LES 1^{ERS} ET LES 3^{ÈMES} VENDREDIS DE CHAQUE MOIS

Notre marché de producteurs a repris cette année au mois de mars afin de mieux vous satisfaire.

Le marché s'est agrandi avec la venue de nouvelles activités. A ce jour, 11 producteurs se sont manifestés pour nous rejoindre. Vous pourrez les retrouver au fil des saisons. Cette année, nous proposons une place temporaire qui sera attribuée pour de l'artisanat local ou des associations (réservation obligatoire en mairie). Cette initiative va permettre de vous faire découvrir ou redécouvrir des activités et des talents locaux.

Nous comptons sur vous pour que ce marché puisse perdurer. N'hésitez pas à le promouvoir autour de vous. Nous souhaitons la mise en avant des produits issus de notre terroir.

Et en continuant à le fréquenter régulièrement, vous serez acteur de votre consommation en produits de qualité provenant du circuit court.

Belle saison pour cette deuxième édition qui se clôturera fin novembre.



La Métairie Maison Boname	Villiers/Tholon	Vollailles et oeufs
La ferme Dubois - Coralie Joubert	Charny	Viande et charcuterie
Stéphane Piffoux	Augy	Charcutier, traiteur
La ferme des vignes blanches Anaïs Sanjuan	Charbuy	Maraîchage
La ferme des Bréviandes Juli Schmidt	Parly	Fromage de chèvre
La vache à roulettes maison Madelénat	Ouagne	Lait, yaourt, fromage, glace
Ninan Houdié (uniquement le 1 ^{er} vendredi de chaque mois)	Venouse	Pain au levain
Emilie Guero	Augy	Saveurs des Caraïbes
Cathy Leteur	Monéteau	Saveurs sucrées et salées
L'étang d'or Thibault Darlot	Venouse	Miel et plantes médicinales
Christophe Gaudoin	Vincelles	Fruits

VIE DES ENTREPRISES LOCALES

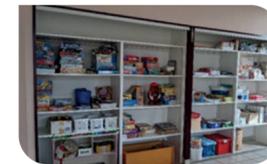
LE PETIT PERRIGNY S'AGRANDIT

En ce début d'année, avec l'ouverture d'une seconde salle, l'espace de restauration est passé de 45 à 70 couverts. Certains ont sans doute déjà pu en profiter.

Une nouvelle terrasse d'environ 120 m², côté jardin, est en travaux et devrait ouvrir mi-mai, sa capacité d'accueil

sera d'une cinquantaine de couverts.

Cette augmentation de capacité s'accompagne d'une réfection totale des cuisines répondant aux normes les plus strictes.



Le deuxième conseil d'école de l'année scolaire a permis de présenter l'effectif prévisionnel de la rentrée de septembre 2023. Il resterait stable avec un nombre d'élèves identique à cette année, soit 75 élèves répartis entre 30 enfants en maternelle et 45 en élémentaire.

La vie scolaire, c'est aussi la mise en place du Service Minimum d'Accueil. Il a pour objectif de garantir un accueil aux enfants scolarisés dans la commune, lorsque les enseignants sont en grève et que les parents ne peuvent pas assurer la garde. Cette organisation permet de faciliter

la vie des familles, tout en respectant le droit de grève des enseignants et des agents périscolaires. Nous tenons à remercier chaleureusement les bénévoles et conseillers municipaux qui se sont mobilisés pour offrir des conditions d'accueil et d'encadrement de qualité aux enfants, pendant ces journées de grève.

La vie scolaire est ainsi rythmée par bien des événements, et nous sommes heureux de pouvoir compter sur une telle solidarité dans notre commune. Merci à tous pour leur implication et leur engagement.

CARNAVAL À L'ÉCOLE

Le vendredi 7 avril, dernier jour d'école avant les vacances de printemps, les élèves des écoles maternelle et élémentaire ont fêté le carnaval. Sans thème imposé, chacun pouvait se déguiser comme il le souhaitait. Princesses, chevaliers, footballeurs, héroïnes et héros ont défilé à l'abri dans le hall de l'école élémentaire. Les élèves des deux écoles ont ensuite travaillé en ateliers décroisonnés au sein desquels les plus âgés devaient aider les plus jeunes.

La matinée a été consacrée à des ateliers de jeux mathématiques (bataille, memory, petits chevaux, domino, constructions, etc...). L'après-midi, les élèves ont commencé à préparer les décors pour le spectacle de chant « Au bout du conte » qu'ils présenteront le 6 juin. Et pour terminer cette journée festive, un goûter était offert aux enfants par les coopératives scolaires. De quoi finir la période dans la joie et la bonne humeur !



UN NOUVEAU DIRECTEUR À L'ÉCOLE ÉLÉMENTAIRE



Depuis la rentrée de septembre dernier, nous avons eu le plaisir d'accueillir Xavier Terrien, nouveau directeur de l'école élémentaire de Perrigny. Enseignant depuis 2011 et papa de 2 enfants, il a d'abord occupé des postes de remplaçant dans différentes écoles primaires et maternelles de l'Yonne. Il a passé les 3 dernières années comme directeur d'une petite école de Puisaye où il enseignait dans une classe à 4 niveaux.

Le poste de directeur à Perrigny est devenu vacant avec le départ de Sandrine Boirel. C'est avec enthousiasme qu'il a postulé dans cette école qu'il avait repérée et appréciée en 2014 lors d'un stage dans la classe de Pascal Paquin, maître formateur.

Aujourd'hui, il se réjouit d'avoir rejoint l'équipe enseignante de Perrigny. Il ne manque pas d'idées pour contribuer à l'attractivité de l'école de notre village. Il tient à remercier les parents et la municipalité pour la qualité de leur accueil et leur confiance accordée pour mener cette école vers de nouveaux projets et accomplissements.

ENVIRONNEMENT

L'EAU : SOURCE DE VIE

L'eau, ce bien commun et ô combien précieux ! Comment peut-on à notre échelle contribuer à l'économiser ?

Voici quelques conseils :

A la maison :

- Installer des robinets et pommeaux de douche à débit réduits ou un aérateur
- Privilégier la douche courte au bain
- Fermer le robinet lorsque vous vous brossez les dents, vous rasez ou vous lavez les mains
- Rincer les légumes dans l'évier à moitié plein sans laisser couler l'eau
- Acheter une machine à laver et un lave-vaisselle économisant l'eau
- Ne démarrer le lave-vaisselle que lorsqu'il est plein
- Isoler les conduites d'eau
- Surveiller les fuites

Au jardin :

- Installer un récupérateur d'eau de pluie qui servira à l'arrosage
- Arroser en fin de journée pour éviter l'évaporation
- Choisir un tuyau d'arrosage en goutte à goutte
- Installer paillage ou copeaux aux pieds des plantes
- Choisir des plantes supportant la sécheresse comme la lavande, le pourpier, la sauge, la verveine, le bougainvillier, le lantana, le sedum, l'agave, le dipladéna et bien sûr les cactus
- Laisser des zones ensauvagées dans votre jardin qui ne demandent pas d'eau et permettent le développement de la biodiversité

Si vous souhaitez approfondir le sujet, vous pouvez consulter le site de l'agence de la transition écologique (ADEME).



COLLECTE DES HUILES DE FRITURE

Coll'ECT 89

Vos huiles de fritures usagées, une ressource inattendue

Savez-vous qu'il se cache derrière vos huiles de friture une ressource souvent méconnue ? En effet, un procédé de transformation biologique peut faire de vos huiles usagées un biocarburant, alors à vous de jouer !

Les huiles ne doivent surtout pas être déversées dans les canalisations ni être jetées avec les ordures ménagères ou dans la nature. Elles obstruent les canalisations et polluent les cours d'eau. Les étapes à suivre pour que vos huiles usagées soient recyclées sont simples et participent à préserver notre environnement. Après avoir cuisiné avec de l'huile, il vous suffit d'attendre que cette dernière refroidisse avant de la reverser dans sa bouteille d'origine. Lors de votre prochain passage en déchèterie, vous pourrez ainsi déposer vos huiles usagées au point prévu à cet effet. Des professionnels prendront en charge la suite de la chaîne pour sa valorisation.



Pictogramme de la zone de collecte des huiles alimentaires usagées en déchèterie.

En Bourgogne, c'est l'association icaunaise Coll'ECT89 qui collecte gratuitement les huiles principalement auprès des restaurateurs, des collectivités, mais aussi dans vos déchèteries. La membre fondatrice, Catherine Joannic, a fait le pari de pouvoir répondre à un enjeu environnemental, car en réalité seulement un quart des huiles alimentaires usagées sont collectées et valorisées, tout en apportant des solutions aux besoins économiques du territoire. Coll'ECT 89 est déjà forte de trois emplois et espère accueillir prochainement une micro-usine de traitement des huiles pour en faire des huiles filantes pour les tronçonneuses.



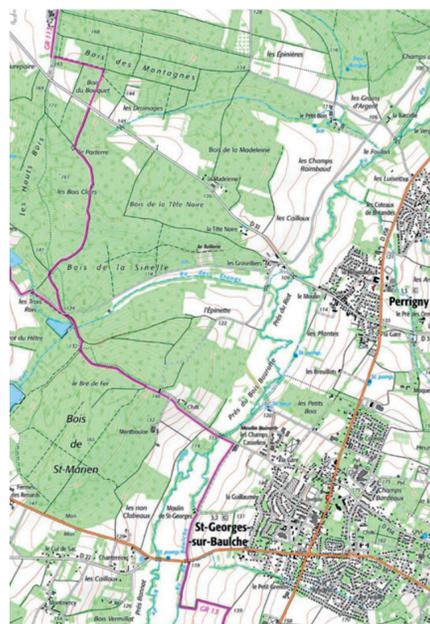
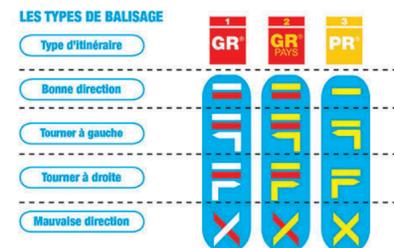
CHEMINS DE RANDONNÉE

Avec les beaux jours qui approchent, nous vous proposons de profiter d'une balade en famille dans les alentours de notre commune.

Vous l'ignorez peut-être mais un chemin de Grande Randonnée (GR®) est balisé sur notre commune accessible à partir du château de Montboulon.



Il s'agit du GR®113, qui fait partie d'une des variantes du chemin de Saint Jacques de Compostelle. Vous pourrez l'emprunter sur notre commune. Il offre un parcours ombragé sans difficulté particulière. Les GR® sont reconnus et entretenus par des bénévoles de la Fédération Française de Randonnée. Vous pourrez facilement les identifier en suivant les indications ci-dessous.



Les GR® sont reconnus et entretenus par des bénévoles de la Fédération Française de Randonnée. Vous pourrez facilement les identifier en suivant les indications ci-dessous.

Il n'existe pas de boucle de balisée sur notre commune mais vous pourrez soit faire un aller-retour sur ce dernier ou revenir à l'aide des nombreux chemins existants dans le bois de la Sinelle.

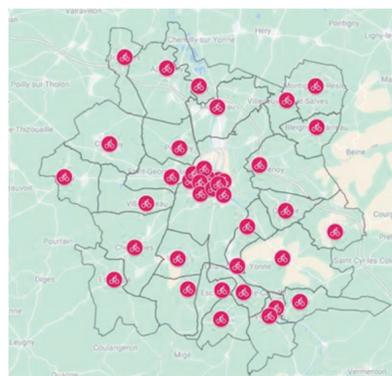
SERVICE AuxR_M le vélo

La Communauté de l'Auxerrois démarre pour cet été un programme de mobilité douce d'envergure, avec 42 stations (voir carte) et 320 vélos mis à disposition, dont 100 en location longue durée. Ce nouveau service de location de vélos électriques va être déployé sur l'ensemble du territoire auxerrois. Perrigny sera dotée d'une station implantée au centre-bourg.

Différentes tarifications seront disponibles en fonction de l'usage occasionnel ou régulier (voir tableau). Le règlement pourra s'effectuer avec une carte d'abonnement ou à l'aide d'une application sur smartphone.

Usage partagé : il s'agit d'une location pour quelques minutes d'un vélo que l'utilisateur prend et remet à la fin de son trajet en station, sous forme de trajets ponctuels ou d'un abonnement mensuel.

Usage privé : la location d'un vélo électrique se fait sur une longue durée (un ou plusieurs mois), la recharge s'effectue hors station.



	Tarif plein	Tarif réduit
Eligibilité	Tout public de plus de 14 ans	Moins de 26 ans Demandeurs d'emploi Abonnés de + de 14 au réseau bus
Libre-service Utilisation à la conso (Pay as you go - PAYG)	1,5 €/ 45 minutes	1,5 €/ 45 minutes**
Libre-service Abonnement mensuel 45 minutes par jour	5€/mois sans engagement	3€/mois sans engagement
Location longue-durée Abonnement mensuel Pour les personnes résidant ou travaillant dans la CA	30€/mois*** sans engagement	25€/mois*** sans engagement

* 1,5€ : la référence sur le bus et le covoiturage
** 45mn : pouvoir parcourir tout le territoire
*** Tout inclus : réparations, etc.



SOURIS A LA VIE



L'année 2023 est déjà bien avancée, avec notamment la préparation de la deuxième édition des Foulées du Sourire et ses surprises. Mais avant tout, je souhaite revenir sur la fin de l'année 2022.

Grâce à notre première édition des Foulées du Sourire et à une épreuve connectée et solidaire dans laquelle une équipe de Souris à la vie a participé, Morgan a été gâté. Une participation à l'achat de son siège auto ou de sa joëlette a déjà pu lui être remise.

Ce grand garçon intelligent, qui adore l'école et surtout les voitures, est atteint de paralysie. Ses pieds commencent à ne plus le soutenir et des équipements adaptés vont devenir nécessaires (fauteuil handicapé,...).

Cette année, le Téléthon a permis de collecter la somme totale de 1 312,53 € grâce au Noël des résidents des Mémoires de Bourgogne, à la cagnotte de la boulangerie, aux dons et à la participation aux activités sportives diverses. Ce fut un bel événement malgré l'organisation compliquée. Je tiens à remercier Annick, trésorière du Téléthon.

En 2023, une manifestation très appréciée a déjà eu lieu, La Ronde de la Pleine Lune, sous la direction d'Yves qui a su rebondir et changer son parcours au dernier moment à cause des conditions climatiques. Celle-ci a réuni 50 participants et les organisateurs dans un moment de convivialité autour de la soupe à l'oignon concoctée par Sophie, du punch d'Alain... au point que les gens ne voulaient plus partir. Merci à tout le monde pour cette très belle soirée.

Souris à la Vie participera au 13 juillet de la commune, et vous donne rendez-vous le 17 septembre pour la deuxième édition des foulées du sourire au profit d'Adam.

Bonne continuation dans toutes vos associations !
De l'amitié et du sourire pour 2023.

Françoise MIGEVAULT et son équipe.



VIVRE ENSEMBLE

L'année 2023 s'annonce fructueuse pour notre association. Nos activités connaissent un réel succès : la marche du lundi avec 15 à 20 marcheurs, la gym du mardi environ 30 participants, le mercredi aux ouvrages 10 à 12 personnes et pour les jeux du jeudi une dizaine de personnes et bientôt s'ajoutera la pétanque, autre activité en préparation.

L'Assemblée Générale a eu lieu le samedi 25 mars. Nous avons actuellement 150 adhérents et un nouveau bureau s'est constitué :

- Présidente : Claudette Bounon
- Vice présidente : Catherine Cretin
- Secrétaire : Nadège Gagnard
- Secrétaire adjointe : Edwige Griseau
- Trésorière : Josette Fauvernier
- Trésorière adjointe : Françoise De Chabannes
- Au conseil : Marcel Gagnard, Danièle Mulot, Claude et Viviane Gabuet

Le repas de printemps a eu lieu le 26 mars avec 110 convives. Tous furent ravis d'avoir passé un bon moment de convivialité.

Dates à retenir pour nos prochaines activités :

- Le voyage dans les Vosges du 24 au 26 mai (le car est complet).
- Le 14 Septembre, visite du château de Fontainebleau avec une croisière sur le Loing.
- Le 24 Octobre, la Noubia pour chanter Sardou.
- Le 10 décembre, le repas de Noël.

N'hésitez pas à vous joindre à nous pour passer de bons moments ensemble.

Pour tous renseignements, s'adresser à Claudette Bounon au 06.07.89.48.56 ou à Catherine Cretin au 06.79.17.19.86.



LES MINIPOUSS

L'association des Minipouss, bien qu'ayant des effectifs réduits, poursuit ses activités et ses sorties.

Pour commencer, notre loto du mois de mars a été un franc succès, et nous remercions très chaleureusement toutes les personnes qui nous ont soutenus et aidés pour cet événement.

Ensuite, nous nous retrouvons les mercredis matin pour des ateliers de bricolage.

Dans un premier temps, nous avons fait appel à Artefac, afin de faire un atelier poterie, et nous sommes aussi allés visiter l'atelier d'Auxerre.

Ensuite, nous avons organisé une sortie dans les bois de Monéteau, programmé une chasse aux œufs pour Pâques, créé un jeu de Memory sur le thème du sport, etc...

L'association est également sortie à Auxerre pour les jeux gonflables d'Air Parc pendant les vacances scolaires, et a assisté au spectacle « Rémi le concert des comptines ».

Une sortie bowling a été programmée pendant les vacances d'Avril.

Les séances de psychomotricité ont toujours lieu le jeudi matin.

L'association tiendra un stand pour la fête du village, le 13 Juillet, et a déjà réservé la salle polyvalente pour un spectacle de Noël, présentée par la Cicadelle, le samedi 9 décembre.

Nous vous rappelons aussi que depuis l'an dernier, les diverses associations du village et la mairie se sont unies pour l'organisation d'un Clean Up, afin de nettoyer notre commune. Cette année aussi, nous comptons sur votre présence.

Pour finir, les parents désireux de nous rejoindre sont les bienvenus. Pour plus de renseignements, n'hésitez pas à me contacter.
Mme Kautzmann : 06.68.93.99.03

PERRIGNY ANIMATION DÉTENTE (PAD)

L'association Perrigny, Animation, Détente (PAD) a organisé un voyage à Paris le 11 mars. Le matin, nous avons visité le musée de la monnaie avec un guide. Après un temps libre, nous avons assisté à la pièce de théâtre : « Tout va bien se passer » au théâtre « La Grande Comédie ».

L'ensemble des participants a apprécié les explications très intéressantes des guides au musée et l'humour irrésistible de la pièce de théâtre.

La bourse aux jouets et puériculture s'est déroulée le 16 avril à la salle polyvalente de Perrigny. La quasi-totalité des places disponibles était réservée.

Notre prochain événement aura lieu le 25 juin, nous proposons un déplacement au salon de l'aéronautique du Bourget. Ce salon n'a lieu que tous les deux ans. Les flyers d'inscription ont été distribués. Nous attendons vos inscriptions.

Notre vide grenier est toujours prévu le dimanche 10 septembre ... nous aurons d'autres occasions pour vous en parler.



PAROISSE

Depuis le début de l'année 2023, l'église Saint-Laurent de Perrigny, élément du patrimoine du village, est ouverte au public tous les mardis, les dimanches et jours de fête afin que tous ceux qui le souhaitent puissent se recueillir ou le visiter.

CHASSE

Par le biais de son Président Jacki Prévost, la société de chasse de Perrigny vous informe de sa présence active lors de la marche du 1^{er} Mai et de la tenue du stand de tir à la carabine lors de la soirée du 13 juillet.

YOGA

VEZ ESSAYER AVANT DE VOUS LANCER...

Lieu : salle multisports

Horaires :
Lundi de 19h30 à 21h00
Mercredi de 10h00 à 11h30

Tarif :
Adhésion annuelle : 10€
Cotisation trimestrielle : 60€
(1 cours d'essai pour toute nouvelle inscription)



Veuillez contacter l'association pour tout renseignement :
yoga.perrigny@orange.fr / 03.86.46.10.72



ADMR

L'ADMR DE PERRIGNY et environs avec vous, au quotidien



Depuis plus de 70 ans, l'ADMR accompagne, à leur domicile, les personnes en perte d'autonomie, soulage le quotidien des actifs, garde les enfants à domicile et soutient les personnes en situation de handicap, grâce à des professionnels compétents et bienveillants.

Besoin d'un coup de pouce passager ou d'une aide pour pérenniser le maintien à domicile d'une personne fragilisée, n'hésitez pas à nous contacter.

L'ADMR c'est des services pour tous, à tous les âges de la vie :

- Maintien à domicile des personnes fragilisées,
- Aide aux familles (naissance, grossesse,...),
- Aide aux personnes handicapées,
- Ménage, repassage,
- Préparation des repas, courses,
- Transports accompagnés,
- Garde d'enfants à domicile,



LES BRÉANDES

L'ADMR est certifiée NF SERVICES A LA PERSONNE. **Tous les services de l'ADMR permettent une réduction ou un crédit d'impôts égal à 50 % des sommes restant à charge.**



En avril 2023, la traditionnelle vente de fleurs au profit de l'ADMR aura lieu !

N'hésitez pas à vous rapprocher des bénévoles ou de la maison des services.



Pour plus de renseignement :
Maison des services ADMR
8 Chemin des Coulemines
89000 PERRIGNY
Tél : 03 86 46 61 80
Mail : mdsperrigny@fedes89.admr.org

L'association Les Bréandes pratique le football à 7 depuis dix ans sur le terrain de la Barcelle à Perrigny. L'équipe au départ se composait de maximum 10 joueurs. Après des années d'apprentissage, ses dirigeants ont su relever le défi d'être reconnus par l'UFOLEP.

Forte aujourd'hui de 35 licenciés, elle engage 2 équipes en championnat UFOLEP avec réussite depuis trois saisons.

L'équipe première est engagée dans le groupe A. De match en match, elle devrait se maintenir au-delà de nos espérances, pour le bonheur des joueurs et de ses dirigeants.

Notre deuxième équipe suit son petit bonhomme de chemin au fil des matchs. Elle envisage même une montée dans le groupe supérieur en fin de saison.

Notre association ne peut vivre que grâce à l'investissement, tous les week-ends d'octobre à mai, de ses dirigeants, de ses joueurs et à l'état d'esprit qui y règne.

Un match de football, comme nous aimons le pratiquer, est un moment de passion, de rivalité sportive et à la fin, se termine toujours par ce moment de convivialité qui fait notre différence.

Voilà, résumé en peu de mots, l'Association Les Bréandes. Vous êtes invités à participer aux entraînements et à encourager l'équipe le dimanche matin au stade de la Barcelle.

Entraînement le mercredi à 18h30 au stade de la Barcelle et match le dimanche à 9h30.

Le Président, Benjamin Citras



APEEP

Depuis plusieurs années, l'Association des Parents d'Elèves des Écoles de Perrigny organise des événements (loto, tombola, soirées, kermesseetc..) ou des ventes (sapins de Noël, gâteaux, cadeaux...).

Les bénéfices permettent de financer des projets et des sorties pour les enfants scolarisés à l'école maternelle et l'école élémentaire. Par exemple, sur cette année scolaire 2022-2023, l'APEEP finance des transports en bus pour des sorties au cinéma et permet l'organisation d'un spectacle musical avec une intervenante.

Depuis février, l'association s'est dotée d'un logo coloré pour plus de gaieté dans ses communications et, grande

nouveauté, elle a créé une page sur le réseau social Facebook. Connectez vous et vous pourrez y suivre l'actualité de l'association :

<https://www.facebook.com/APEEPerrigny>

En cas de besoin, vous pouvez contacter l'association par mail :

- Pour devenir bénévole
- Pour transmettre vos remarques et suggestions
- Pour faire un don de lots ou un don monétaire

perrignyapeep@gmail.com

Les prochains RDV à noter :

- 6 juin : spectacle de fin d'année à 17h30 à la salle polyvalente.
- 16 juin : à partir de 16h30 aux écoles, kermesse avec jeux, structures gonflables, buvette, petite restauration sur place et soirée dansante.
- 13 juillet : participation aux festivités du 14 juillet.
- 11 novembre : soirée loto (informations à venir).



PERRIGNY ET LES ANNÉES 60/70



Compte-rendu des sorties de janvier à mars :

Samedi 26 janvier :
Concert dansant à Perrigny, salle polyvalente, soirée exceptionnelle tant par le nombre de participants que par l'ambiance qui y régnait.



Jedi 9 février :
Karaoké - Seul ou en groupe, les adhérents au nombre de 45 ont poussé la chansonnette avec plaisir.

Jedi 9 mars :
Reprise des marches mensuelles (environ 5 km) à Vincelottes avec le gâteau de l'amitié à l'arrivée.

Jedi 23 mars :
Départ en car pour une journée champêtre en direction de l'univers des pierres à Vermenton. Nous nous sommes enrichis de connaissances sur les minéraux et leurs

énergies avant de nous rendre à Bazoches pour y déjeuner et visiter le château (joyau familial depuis le XII^{ème} siècle somptueusement meublé).

Jedi 20 avril :
Toujours en car, balade d'antan ; déjeuner typique dans une auberge du Morvan avec service en costume bourguignon, balade en petit train dans la campagne et visite du musée des pierres qui nous a raconté le travail de la pierre depuis le XII^{ème} siècle.



Jedi 4 mai :
Accueil à Perrigny derrière la salle polyvalente avec le café de bienvenue. Le matin, jeux de boules divers (pétanque, molky) puis pique-nique concocté par l'Association avec tombola gratuite pendant le repas. Bien repus, reprise des jeux de boules et autres.

Jedi 11 mai :
Marche avec les chèvres à 11h à la ferme Ultéria - petit repas.

Manifestations à venir :

Vendredi 16 juin :
Repas traditionnel en soirée au restaurant l'Érable avec le Groupe Années 60 et +

Jedi 13 juillet :
Fête nationale à Perrigny avec feu d'artifice. Notre association participera aux festivités et tiendra un stand.

Courant juillet (date à préciser) :
sortie à la Fabuloserie

Dimanche 13 août :
sortie à Saint-Fargeau avec un pique-nique tiré du sac au lac du Bourdon, jeux divers. Le soir, nous retrouverons le Groupe Années 60 et + pour une soirée vintage avec possibilité d'un repas champêtre préparé par divers restaurateurs.

Sans oublier, chaque mois, une marche avec goûter préparé par les marcheuses au gré de leur humeur.



Assemblée générale 2023

VIE DU CONSEIL

Les comptes-rendus complets des séances du conseil municipal sont téléchargeables sur le site de la commune : www.perrigny.fr (rubrique « vie du conseil »)

AGENDA DES MANIFESTATIONS

Juin :

Le 16 : Kermesse (APEEP)

Juillet :

Le 13 : Festivités (fête nationale)

Août :

Le 10 : Cinéma de plein air "Ô la belle toile"

Septembre :

Le 10 : Vide-grenier (PAD)

Le 17 : Foulées du Sourire (Souris à la Vie)

Le 30 : Loto (Perrigny et les Années 60-70)

Octobre :

Le 7/8 : Epreuve sportive (Esprit Sport 89)

(en attente de précisions sur l'événement)

Le 15 : Repas du CCAS

Novembre :

Le 11 : Loto (APEEP)

Les 18 et 19 : Concerts de Christelle Loury

Décembre :

Le 8 : Concert pour le TÉLÉTHON
(Chorale Au Temps de l'Escale)

Le 9 (matin) : TÉLÉTHON

Le 9 : Spectacle de Noël (Minipouss)

Le 10 : Repas de Noël (Vivre ensemble)

Le 31 : Réveillon (Comité des fêtes)

CONCOURS DE PHOTOGRAPHIES ANCIENNES



**Ouvrez vos tiroirs,
Sortez vos albums,
Videz vos cartons,
à la recherche de photos anciennes
prises sur la commune de Perrigny.
Paysages, fêtes, scènes de la vie quotidienne,
Portraits, bâtiments...**

La commune de Perrigny organise un concours de photographies anciennes en vue de réaliser une exposition lors des festivités du 13 juillet prochain.

RÈGLEMENT

Peuvent être présentées toutes les photographies prises sur la commune de Perrigny avant 1980, sous forme de négatif, de tirage papier ou de fichier.

Les photos seront déposées à la mairie de Perrigny, soigneusement emballées, avant le 30 juin 2023.

Le déposant devra, s'il en a connaissance, préciser l'origine de la photographie et donner le nom de son auteur.

Chaque photo devra porter au verso le nom et l'adresse du propriétaire.

Chaque dépôt sera accompagné d'un bordereau portant

le nom et l'adresse de l'auteur, le nombre de photos remises ainsi que la signature du candidat précédée de la mention « j'ai pris connaissance du règlement et je l'accepte ».

Les photographies présentées seront libres de tout droit.

Un jury, composé des membres de la Commission de Communication, se réunira début juillet pour sélectionner les photos à exposer et les 3 meilleures primées.

Les résultats seront publiés sur le site internet de la mairie.

Les photos retenues seront agrandies, encadrées au format 30 x 40 cm et exposées dans la salle polyvalente.

LOTS

Un tirage au format 30 x 40 cm sera offert aux déposants pour chaque photo retenue.

Des bons d'achat de 50 et 20 euros à utiliser sur le marché de Perrigny seront remis aux propriétaires des 3 photos primées.

Les originaux seront restitués aux déposants au plus tard le 31 juillet 2023.

Pour tout renseignement, merci de contacter Marie-Christine BARON (membre de la Commission de Communication) au 06 09 04 10 79 ou par mail : concoursphoto@perrigny.fr



■ ETAT CIVIL

BIENVENUE À :

BRULLEBAUT Théa, née le 06/12/2022

LAFOND Maël, né le 22/01/2023

BEAULIEU BESNARD Paul, né le 17/03/2023



FÉLICITATIONS

ILS NOUS ONT QUITTÉS :

OLIVIER Andrée, le 19/11/2022

LEFEBVRE Claude, veuve GAVET, le 24/11/2022

GUILLERAT Claude, le 25/11/2022

FERRIÈRE Ariène, veuve GALLON, le 15/12/2022

ROUYER Rolande, veuve BOUVRON, le 09/01/2023

GUIBERT Jean, le 21/01/2023

CORBISIER Lucienne, veuve NOLOT, le 26/01/2023

LOURY Michel, le 08/02/2023

LECOEUR Jacky, le 17/02/2023

HUMEZ Jacqueline, veuve MONTEILLET, le 27/03/2023

PETIT Colette, épouse GOBIER, le 31/03/2023

■ INFOS PRATIQUES

SECRETARIAT DE MAIRIE

Ouvert au public

Lundi, Mercredi, Vendredi après-midi de 14h à 18h

Tél. : 03.86.46.64.17 - Email : mairiedeperrigny@orange.fr

Adresse site internet : www.perrigny.fr

BALAYAGE DES RUES

La balayeuse de la Communauté de l'Auxerrois ne passe plus depuis l'été dernier à Perrigny et aux Bréandes. Une solution est recherchée par la CA et par la commune.

RAMASSAGE DES ORDURES MÉNAGÈRES ET DU TRI SÉLECTIF

Les ordures ménagères sont collectées **tous les mercredis matins en semaine impaire** et le tri sélectif **le mardi matin en semaine impaire** (dans les 2 cas, les conteneurs doivent être sortis la veille au soir si possible).

En cas de jours fériés qui peuvent perturber le ramassage, il faut alors se référer au calendrier de la communauté d'agglomération consultable et imprimable sur internet (<http://www.communaute-auxerrois.com>).

RAMASSAGE DES ENCOMBRANTS

Le service de collecte des encombrants est suspendu jusqu'à nouvel ordre. La seule alternative est l'apport en déchèterie par vos propres moyens.

Une étude sur la gestion des déchets est en cours à la Communauté d'Agglomération, les conclusions de cette étude permettront d'en savoir davantage sur l'avenir de ce service.

Pur contacter la Communauté d'Agglomération : appelez le 03.86.72.43.00

AUTOCOLLANT STOP PUB

Nous tenons à votre disposition en Mairie un autocollant stop pub, destiné à être apposé sur votre boîte aux lettres. Pour information, la publicité que nous recevons représente en moyenne 35 kg de papier par an et par foyer.

Sachez que s'il dit non aux publicités diverses, il dit en revanche oui aux informations des collectivités (Perrigny Info, Intercom, Auxerre Magazine...).